

29 MAI 2018



DELIBERATION 2018-32

LE VINGT-QUATRE MAI DEUX MILLE DIX-HUIT A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU DIX-HUIT MAI DEUX MILLE DIX-HUIT.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. – Mme OMS M-L. – M. FONTVIEILLE H. – Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND J-F – M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. – Mme LOPEZ M-F - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. – M. RIO F. - Mme FABRY V. – Mme SALOMON M-L. - M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. CLAMOUSE A. procuratlon H. FONTVIEILLE - Mme MAUREL P. procuratlon à M. MARTIN-LAVAL - Mme RENARD S. procuratlon à Mme A. VESSIOT – Mme AURIAC A. procuratlon à M. MERLIN D.

ABSENTS EXCUSES : M. DELON A. – Mme ESCRIG C.

ABSENT : M. CARABASSE P.

Monsieur Sébastien NENCIONI a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Demande d'aide à la diffusion auprès du Réseau en Scène dans le cadre du soutien à la 9^{ème} édition 2018 du Festival Festin de Pierres ainsi que pour le soutien des compagnies régionales participant à la saison 2018-2019 du Théâtre du Chai du Terral

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de demande d'aide à l'accompagnement à la diffusion auprès du Réseau en Scène.

La co-organisation de spectacles, avec des partenaires de qualité en Région, permet de développer un financement croisé des compagnies régionales participant à la saison 2018-2019 du théâtre du Chai du Terral et du festival d'art de rues Festin de Pierres, ainsi que de diversifier les propositions et d'encourager la création.

Par ailleurs, Réseau en Scène exécute la gestion administrative et financière du Fonds de soutien à la création mutualisée et soutient sur deux saisons de manière renforcée les membres du Collectif en Jeux pour la programmation des œuvres sélectionnées.

En lien étroit avec son travail de programmation pour le Chai du Terral, la direction artistique a donc aussi un rôle de repérage et de veille sur la création contemporaine et régionale, tout particulièrement au sein du Collectif en jeux, aux côtés du Théâtre Albarède, de Bouillon cube, des Scènes croisées de Lozère, Scène conventionnée pour les écritures d'aujourd'hui, du Périscope, du Théâtre en Garrigue, de la Bulle bleue, du Théâtre + Cinéma, scène nationale de Narbonne, du Théâtre Sorano, du Théâtre du Grand Rond, de la Grainerie, fabrique des arts du cirque et de l'itinérance, du Théâtre de l'Usine, scène conventionnée pour le théâtre et le théâtre musical, du Kiasma - Agora, de la Scène nationale de Sète et du Bassin de Thau, de la MJC de Rodez, du Théâtre de la Maison du Peuple et du Théâtre Jules Julien.

Dans ce cadre, la Ville de Saint Jean de Védas sollicite l'aide financière de Réseau en Scène, dans le cadre de son dispositif d'accompagnement à la diffusion des équipes artistiques domiciliées en région Occitanie.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

| | |
|-------------------|------------------|
| Pour | UNANIMITE |
| Contre | |
| Abstention | |

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le dossier de demande de subvention correspondant ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces liées à la bonne fin du présent dossier.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint-Jean de Védas

